

POUR LA CRÉATION D'UNE COMMISSION QUARTIERS

Exposé des motifs :

Nous partons d'un constat malheureux. La situation dans les quartiers populaires (quartiers, cités, banlieues...) empire avec toutes les conséquences que nous connaissons.

Malgré toute notre volonté, EELV n'arrive pas à s'implanter dans les quartiers populaires.

Des initiatives diverses ont déjà été prises du temps des Verts, mais le résultat est là, nous n'avons pas élaboré de programme concernant cette question transversale qui recoupe l'emploi, la formation, le logement, la culture, le sport, l'éducation, la tranquillité publique, la démocratie sans oublier l'aménagement du territoire et la question sensible des discriminations...

Beaucoup d'élus EELV aux côtés d'associations et des habitants sont très présents mais ils se sentent isolés.

C'est pourquoi après plusieurs ateliers sur le sujet lors des dernières journées d'été, un groupe de travail s'est constitué et il s'est réuni depuis pour travailler.

Pour que cette question soit prise en considération comme prioritaire, pour répondre à cette problématique, pour soutenir nos ministres, nos parlementaires, pour préparer les prochaines échéances électorales, cette commission est incontournable.

A l'heure où se dessine une nouvelle politique de la Ville sous la responsabilité d'une ministre écologiste, alors qu'un maire d'une ville pauvre s'est mis en grève de la faim pour se donner les moyens de gérer dignement sa commune, la création de cette commission est à la fois urgente et symbolique.

Motion :

- 1) Nous demandons la création d'une commission quartiers populaires, qui devra élaborer un programme EELV autour des problématiques spécifiques aux quartiers.**
- 2) Cette problématique est transversale car elle aborde un périmètre très large comprenant l'emploi, la formation, le logement, la culture, le sport, l'éducation, la tranquillité publique, la démocratie, les discriminations, l'aménagement du territoire ce qui implique un travail en lien avec les autres commissions.**
- 3) La commission travaillera en lien avec les élu-e-s, le réseau coopératif ainsi que toutes les commissions concernées par le sujet.**

D'ores et déjà le groupe de travail a mis en place une proposition de programme de travail qui devra être validé et complété par la commission officiellement créée

Unanimité